

„Seul le prononcé fait foi



**Version finale**

**Allocution de la DG du FEM à la réunion de haut niveau  
de la dixième Conférence des parties à la Convention sur la  
Diversité Biologique**

**Monique Barbut, Directrice Générale et Présidente  
du Fonds pour l'Environnement Mondial**

**COP 10**

**18-29 octobre 2010**

**Nagoya**

**27 octobre – À confirmer (matin)**

Mesdames et Messieurs les Ministres, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués,

Permettez-moi tout d'abord de remercier chaleureusement le Japon d'avoir organisé cette manifestation importante à Nagoya et de m'avoir invitée à y intervenir.

Mesdames et Messieurs,

Alors que l'année internationale de la biodiversité se termine, je tiens à féliciter les artisans de son succès : Monsieur Ahmed Djoughlaf, la Conférence des Parties et les Nations Unies.

Parmi les succès de cette année 2010, je veux mentionner la reconstitution des ressources du Fonds pour l'Environnement Mondial, le mécanisme financier de la Convention. Avec un montant de 4,34 milliards de dollars pour l'ensemble de ses domaines d'intervention, soit une augmentation de 50 % par rapport à son dernier cycle de financement, le FEM a bénéficié d'une reconstitution historique. Pour le seul domaine de la biodiversité, des contributions sont attendues à hauteur de 1,21 milliards de dollars.

Au-delà des chiffres, je veux insister sur une caractéristique nouvelle de cette reconstitution. Nous savons que la biodiversité est à la base de toutes les sociétés et de toutes les activités humaines ; nous savons qu'elle ne sera préservée durablement que par une approche impliquant l'ensemble des secteurs. C'est la raison pour laquelle, au-delà de notre domaine d'intervention sur la biodiversité, nous avons conçu des programmes qui auront des bénéfices multiples pour les écosystèmes et les ressources naturelles :

- Au titre de notre domaine d'intervention sur les « eaux internationales », 440 millions de dollars seront investis dans la gestion responsable des ressources marines et dulcicoles, en plus des moyens alloués à la biodiversité pendant FEM-5. Par exemple, une nouvelle initiative est prévue pour mettre fin à l'exploitation non durable des ressources halieutiques dans les zones de haute mer ou ne relevant d'aucune juridiction nationale. Ces actions profiteront directement à la biodiversité souvent négligée de ces écosystèmes.
- De même, nos interventions visant à limiter les effets destructeurs de la dégradation des sols auront des impacts sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des populations, mais aussi sur la biodiversité. Une enveloppe de 405 millions de dollars sera consacrée à cet objectif pendant FEM-5.

- Enfin, nous avons également lancé un nouveau programme sur la gestion durable des forêts et REDD+. Il s'agit d'un mécanisme pour inciter les pays à combiner leurs ressources dans les domaines d'intervention « diversité biologique », « changements climatiques » et « dégradation des sols ». L'objectif est de monter des projets et programmes plus intégrés et de plus grande envergure, qui auront des impacts plus importants. La préservation de la biodiversité occupera une place centrale dans la conception et la mise en oeuvre de ces activités. Ce programme fera également le lien avec l'autre grand pôle d'investissement du FEM, l'adaptation et l'atténuation du changement climatique. Nous investirons 1 milliards de dollars dans ce programme pendant FEM-5, ce qui confirme le rôle du FEM comme premier financeur mondial des forêts et des activités REDD+.

Ainsi, le FEM accompagne le consensus qui est en train de se dégager : d'un côté, la bonne gestion de la biodiversité engendre des bénéfices multiples pour l'environnement mondial ; de l'autre, des modes de développement durables peuvent restaurer et renforcer notre patrimoine naturel : par exemple, une agriculture écologiquement viable ou la réduction de la pollution des eaux. Nous n'échapperons pas au fait que ces deux objectifs sont imbriqués de manière complexe, et que c'est

précisément sur ces interactions que nous devons agir pour préserver une nature productive tout en relevant le défi de la pauvreté.

Je viens d'évoquer la mobilisation de ressources financières et l'amélioration de notre stratégie. Ce sont évidemment deux sujets majeurs. N'oublions pas cependant un autre aspect essentiel : notre capacité à affecter les ressources en priorité là où elles sont le plus nécessaires. Lors de la neuvième Conférence des Parties, je m'étais engagée sur une série de réformes pour répondre à cet enjeu. J'ai le plaisir, aujourd'hui, de vous confirmer que nous avons effectivement introduit ces réformes pour faire face aux besoins croissants de nos clients. Je veux souligner quatre changements principaux :

1. Les pays qui le souhaitent peuvent dorénavant obtenir directement des ressources du FEM, sans passer par une Agence, afin d'engager un exercice volontaire pour identifier leurs priorités nationales, en lien avec leurs stratégies de développement.
2. Le Secrétariat du FEM versera directement aux administrations nationales des pays qui le souhaitent le financement des activités habilitantes, notamment pour l'actualisation des stratégies et des plans d'action nationaux pour la biodiversité.
3. Le Conseil du FEM examine en ce moment la possibilité d'élargir notre partenariat à d'autres Agences, afin d'offrir aux pays

davantage de possibilités pour accéder aux ressources de l'institution.

4. Enfin, le cycle de projet a été encore simplifié et l'approche-programme sera revue pour favoriser les investissements porteurs de transformations majeures.

Mesdames et Messieurs,

Au cours de ces dernières années, l'un des principaux points de discussions a été le troisième objectif de la CDB. Nous espérons que cette Conférence conduira à l'approbation du Protocole d'Aichi-Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages.

Un Protocole solide est un outil essentiel pour la pérennisation de la biodiversité et la réalisation des objectifs de la CDB. C'est la raison pour laquelle le FEM apportera un soutien significatif au Protocole au cours de FEM-5 :

- Tout d'abord, nous avons affecté 40 millions de dollars pour soutenir la réalisation et la mise en oeuvre de cadres nationaux d'accès et de partage des avantages. Ce soutien interviendra dans le cadre de nos modalités habituelles de financement, comme l'indique notre stratégie sur la biodiversité pour FEM-5.

- Nous prévoyons ensuite de mettre en place un mécanisme financier innovant sur l'accès et le partage des avantages, du même type que notre programme d'incitation sur les forêts. Lorsque les pays utiliseront une partie de leur allocations nationales « biodiversité » pour des projets visant à développer des accords concrets entre les utilisateurs et les fournisseurs de ressources génétiques, ils recevront un financement additionnel du fonds d'incitation. A travers ce mécanisme, nous inciterons donc les pays à investir dans ce type de projets. Nous pensons que la mise en évidence, à travers ces investissements, de résultats concrets sur le terrain, renforcera les capacités nationales et fournira une incitation supplémentaire à ratifier ce nouveau protocole.
- Enfin, je suis heureuse d'annoncer que si le protocole était approuvé, je proposerai à notre Conseil le mois prochain que le FEM alloue un million de dollars au Secrétariat de la CDB pour aider les Parties éligibles à se préparer à la ratification et à l'entrée en vigueur rapide du nouvel instrument. Ce concours prendrait notamment la forme d'ateliers régionaux de renforcement des capacités, d'activités de sensibilisation et de communication, et d'actions de mobilisation des parlementaires et des législateurs nationaux.

Je souhaite également vous indiquer que nous progressons rapidement pour répondre à la directive de la Conférence des Parties qui appelle le FEM à élargir la couverture des espèces menacées dans les aires protégées. Sur cette question, je vous invite à suivre une série de présentations sur des programmes nouveaux et importants. Il s'agit notamment de l'initiative SOS, *Save Our Species*, visant à impliquer le secteur privé dans ce domaine, et de *l'Alliance for Zero Extinction*, qui cible les espèces les plus menacées de la planète. Nous réfléchissons également à de plus grands programmes pour associer conservation des espèces, protection et restauration des habitats, maintien et diversification des moyens d'existence des populations, et réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dues aux changements d'affectation des terres ou à la déforestation. La manière de répondre au drame de la disparition rapide du tigre en Asie en est un exemple.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de conclure par une dernière remarque. Depuis près d'une dizaine d'années, le changement climatique est au sommet de l'agenda du développement international. C'est un enjeu majeur qui appelle des



actions bien précises. J'ignore ce qui se passera le mois prochain à Cancún, mais je garde l'espoir que la sagesse l'emportera.

Cependant, je suis de plus en plus convaincue que la biodiversité est LE problème de société majeur de la première moitié de ce XXIème siècle. Nous trouverons les moyens de faire face au changement climatique – car nous n'avons pas le choix et, par conséquent, nous devons agir tôt ou tard. En revanche, la biodiversité pose un problème qui ne peut attendre. Ce que nous ne pouvons pas faire, ce que nous ne ferons pas aujourd'hui ne pourra pas être rattrapé demain. Je ne souhaite pas que mes petits-enfants vivent dans un monde où l'eau, la nourriture, le foyer et le confort spirituel – toutes ces choses que nous offre la biodiversité - manquent en permanence ou aient tout simplement disparu. C'est précisément la raison pour laquelle nous devons placer la biodiversité au premier rang des objectifs de la communauté internationale.

Nous en sommes malheureusement encore loin. L'ECG, un groupe qui rassemble les services indépendants d'évaluation des institutions financières internationales, a récemment fait remarquer, je cite : « que ni les institutions financières internationales ni les organismes des Nations Unies n'avaient pris pleinement conscience de l'urgence de la situation, et n'avaient encore intégré la biodiversité et les problèmes

environnementaux dans leurs principales stratégies et politiques » - fin de citation.

Je vous appelle donc tous, aujourd'hui, à faire le pas qui nous manque pour que les ressources du FEM soient utilisées de la façon la plus efficace possible et mobilisent l'ensemble des secteurs au service de notre objectif commun: sauver la vie sur la planète.

Je vous remercie de votre attention.